

Programme TEEP

Transition Energétique dans les Etablissements Publics

REPONSES AUX DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENTS

DOSSIER DE L'AO N° 511916 – KFW

Contrôle technique des travaux de fourniture et d'installation de systèmes d'éclairage performant au profit de 30 établissements publics

N°	Questions	Réponses										
1/	Le nombre des points lumineux par établissement	<p>Le tableau ci-dessous présente la quantité approximative de points lumineux pour chaque lot. Cependant, il convient de souligner que le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ne précise ni le nombre exact de points lumineux ni celui des armoires électriques requis. Néanmoins, la clause 12.1 de la Fiche Technique du DAO fournit une estimation en nombre d'Homme-jour requis afin de donner une idée sur la charge de travail prévue pour le contrôle technique.</p> <table border="1" data-bbox="1128 507 2054 719"> <thead> <tr> <th data-bbox="1128 507 1543 563">Lot</th> <th data-bbox="1543 507 2054 563">Quantité approximative</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1128 563 1543 603">1</td> <td data-bbox="1543 563 2054 603">18 980</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1128 603 1543 643">2</td> <td data-bbox="1543 603 2054 643">27 310</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1128 643 1543 683">3</td> <td data-bbox="1543 643 2054 683">26 250</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1128 683 1543 719">4</td> <td data-bbox="1543 683 2054 719">36 220</td> </tr> </tbody> </table>	Lot	Quantité approximative	1	18 980	2	27 310	3	26 250	4	36 220
Lot	Quantité approximative											
1	18 980											
2	27 310											
3	26 250											
4	36 220											
2/	Nombre des armoires électriques											
3/	Conformité des installations électrique sources existantes.	<p>Conformément au cahier des charges et aux bordereaux des prix, le prestataire doit assurer les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle sur site des travaux de démontage et montage des nouveaux luminaires par technologie • Réception, sur chantier, des luminaires démontés stockés par technologie dans des cartons et clairement identifiés (Nombre / caractéristique) • Réception provisoire : réception quantitative et qualitative des installations d'éclairage conformément au cahier des charges et aux dossiers d'exécution, etc... 										
4/	Bordereau et soumission détaillés, ceux figurants dans le TDR sont facultatifs.	<p>Les prix doivent être indiqués conformément au formulaire du Bordereau des Prix figurant dans la Section IV : Proposition financière – Formulaires types.</p> <p>Si le Participant juge qu'il y a d'autres frais non prévus par le bordereau nécessaires pour la bonne mise en œuvre de la mission, il peut les ajouter dans une ligne supplémentaire au Bordereau avec une description de l'objet de ces frais.</p>										

5/	<p>Dans le cahier des charges des contrôleurs techniques, seuls les ingénieurs qui sont habilités à signer les PV. Par ailleurs, dans le cahier des charges relatif à l'appel d'offres, il est exigé d'avoir des techniciens avec des références et justificatifs, nous vous prions de changer les critères relatifs à la qualification du personnel proposé</p>	<p>Concernant les qualifications du personnel, il est à préciser que la mention stipulant que seuls les ingénieurs signeront les PV n'exclut en aucun cas l'évaluation des autres membres de l'équipe, comme spécifié dans le DAO. Cette disposition vise à garantir une mise en œuvre optimale de la mission. En conséquence, aucune modification ne sera apportée aux exigences définies dans le DAO, celles-ci étant alignées sur les besoins spécifiques de la mission</p>
6/	<p>Nous vous prions de nous accorder un report de délai</p>	<p>Vu l'urgence touchant à la réalisation de cette mission, nous sommes au regret de vous informer de la non possibilité de reporter la date limite de réception des offres et nous vous prions de bien vouloir soumettre votre offre dans la date limite initialement prévue.</p>